



MAIRIE DE BARRAUX

ESPACE JEUNES 6-11 ANS

PROJET PEDAGOGIQUE

SOLIDARITE

Favoriser le vivre - ensemble

AMITIE

Favoriser le lien avec les familles

LOISIRS

Favoriser le lien avec les acteurs éducatifs

DECOUVERTE DU MONDE

Favoriser l'autonomie

Année 2020-2021

Intentions éducatives *Projet éducatif Territorial*

Le projet éducatif représente pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative un cadre de références qui définit la politique éducative locale.

Le projet éducatif doit donner un maximum d'atouts à chaque enfant pour lui assurer les moyens de son émancipation et de son implication citoyenne. Les actions qui seront conduites doivent permettre la socialisation des jeunes en y développant les notions de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité. Les structures éducatives doivent promouvoir le « vivre ensemble » et, de ce fait, garantir l'égalité entre tous et toutes.

Le projet éducatif en action

A partir du projet éducatif, l'Espace Jeunes doit définir son propre projet pédagogique, document de référence pour l'équipe d'animation guidant le professionnel dans ses actions et ses actes au quotidien.

A ce sujet, le projet éducatif donne quelques repères, à savoir que :

- Les actions doivent être concertées en s'appuyant sur une dynamique de réseaux et de partenariat ;
- Les structures doivent s'ouvrir à la collaboration avec les parents ;
- Il faudra initier des actions favorisant le « vivre en ensemble » et la découverte de son Environnement.

Présentation succincte du public

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, correspondant au niveau scolaire élémentaire. Malgré des objectifs pédagogiques identiques, ce public peut être réparti en deux tranches d'âge : 6- 8 ans et 9-11 ans.

Cette distinction s'explique par l'évolution de l'enfant dans différents domaines :

- La cognition : langage et lecture
- La motricité
- La socialisation et l'affectivité
- La concentration

Autant de facteurs qui peuvent éventuellement influencés le déroulement d'une activité.

Ce tableau présente les caractéristiques d'un enfant de 6 à 11 ans.

Ce qui le caractérise	Ses besoins	Attitudes des animateurs conseillées
Croissance physiologique	-> sommeil, repos, nourriture équilibrée -> besoin d'efforts physiques en qualité et quantité ; maîtrise du corps -> rythmes différents	-> jeux dynamiques -> jeux d'adresse, d'équilibre -> laisser des moments d'autonomie à l'enfant
Passage de l'imaginaire au concret (âge de la scolarisation)	-> rêver, créer, explorer, manipuler, coordonner, imiter l'adulte (période opératoire concrète) -> découvrir (curieux de tout) : l'espace, le monde animal, la vie, la mort	-> favoriser les activités d'expression de création, de mémoire, les jeux à règles -> bien présenter les activités -> les entreprises des enfants doivent être conclues par des réussites
Importance du groupe (socialisation)	-> compétition, mesurer sa force -> complicité -> respect de soi et d'autrui	-> regard attentif et vigilant -> créer un esprit de groupe -> respect de l'intimité -> favoriser la mixité
Affirmation de la personnalité	-> besoin de confiance, de complicité, d'être pris au sérieux, de règles, de responsabilité, de dialogue, besoin de critique, besoin de mentir, de braver l'interdit	-> accepter la discussion, le dialogue -> répondre aux questions -> être à l'écoute, être très disponible
Sécurité	-> sécurité physique, besoins d'affection -> sécurité affective : besoins de repères, de l'adulte	-> être attentif, patient, calme, ferme -> expliquer les interdits

D'autres sources comme *Le développement de l'enfant au quotidien : de 6 à 12 ans. 2014, Editions CHU Sainte Justine* permet d'apporter également quelques éclaircissements dans ce domaine.

Concrètement, cela peut avoir un impact sur la programmation de l'Espace Jeunes

Certaines activités peuvent convenir à l'ensemble des enfants : activité manuelle, jeux coopératifs, ... mais d'autres doivent être adaptées en fonction de l'âge, notamment dans le domaine sportif (exemple : le tir à l'arc, ski, vélo). Au vu de la composition du groupe et du taux d'encadrement, il est parfois difficile de séparer le groupe en 2 et dans ce cas précis, nous devons adapter l'activité en fonction des plus jeunes (sortie vélo, par exemple). On peut aussi solliciter les « 9-11 ans » pour aider les plus jeunes.

Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques doivent guider l'équipe d'animation dans la programmation des projets d'activité. Pour déterminer ces objectifs, il a été décidé de procéder par thématique, les 3 premières étant considérées par l'équipe comme les plus essentielles.

1. Développer l'autonomie et la prise d'initiatives en... :

...Favorisant l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs. **Concertation des enfants pour le choix des activités.*

... favorisant les activités sportives et culturelles de valorisation de soi et de dépassement de soi *Randonnée, escalade, parcours aventure.*

... en responsabilisant et en unissant les jeunes autour d'un projet commun. *Préparation des séjours de l'été, construction d'un char pour le Carnaval, construction d'une cabane.*

... en donnant la possibilité aux enfants d'organiser leur séjour. *Séjours estivaux.*

... en participant aux tâches quotidiennes. *Mise en place de la salle de restauration et participation au nettoyage de la salle sur le temps de la pause méridienne les mercredis.*

2. Favoriser le « Vivre ensemble » en... :

...proposant des rencontres intergénérationnelles. *Rencontre avec les Seniors de l'EHPAD, mise en place « d'activités-passerelles » entre les 10/11 ans et le secteur jeunes11-17 ans.*

...proposant des rencontres inter-centres ;

...développant les jeux et projets d'activités coopératifs.

3. Favoriser le respect (en lien avec l'intention éducative du « vivre ensemble ») en... :

... rappelant les règles de vie commune régulièrement. *Pour aller plus loin, on peut envisager de définir les règles avec les enfants et ainsi créer une Charte comprise et acceptée de tous (signature) ; Cette Charte doit mettre en avant les liens enfant/enfant, enfant/animateur, enfant/matériel). Elle doit permettre d'identifier les droits et devoirs pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs.*

... donnant la possibilité aux enfants de s'exprimer au groupe lors d'un conflit si celui-ci persiste et si le conflit concerne ou peut concerner l'ensemble des enfants. *« Conseil d'enfants » ;*

**Les éléments écrits en italique sont des illustrations qui permettent d'apporter des exemples précis sur les actions mises en place ou en cours de l'être.*

4. Sensibiliser les enfants au respect de l'Environnement

L'idée que nous cherchons à développer autour de cette intention éducative consiste à :

- a. Donner aux enfants des éléments pour mieux comprendre leur Environnement. *Visite du musée Eureka à Chambéry, Découverte de savoir-faire locaux, intervention d'un accompagnateur moyenne montagne.*
- b. *Donner la possibilité de vivre des moments en pleine nature (balade à pied, raquettes, vélo, ski de fond, projet itinérant avec des ânes)*
- c. Former les enfants au tri sélectif et même de les accompagner à limiter leurs déchets. *Des activités ponctuelles ont été mises en place durant l'année 2018-2019 (exemple : Fais ta soupe à partir des légumes du marché !) et d'autres ateliers spécifiques doivent voir le jour durant l'été 2019 (atelier « cuisinez soi-même », fabrication d'une éponge).*

5. Respecter le rythme de l'enfant

Cette intention est en lien avec le déroulement d'une journée-type à l'accueil de loisirs décrit dans les pages suivantes.

Le fonctionnement du service ne doit pas entraver l'équilibre de l'enfant, d'où l'importance de temps calmes. *Développement de la lecture en lien avec la Bibliothèque et de jeux calmes.*

Pour apporter davantage d'importance à cet aspect, il pourrait être développé des temps de relaxation, avant chaque début d'activité.

Par ailleurs, l'organisation de la journée doit permettre aussi de créer des échanges particuliers avec les enfants en proposant des espaces de jeux par petits groupes (jeux de société, babyfoot, dessins). Il s'agit notamment du moment d'accueil des familles en début et fin de journée.

Le temps d'activité peut être un temps pédagogique mais aussi un moment de loisirs où l'enfant décompresse. Cet aspect a été relevé lors de la 1^{ère} réunion du Projet Educatif Territorial comme étant un élément essentiel à prendre en compte. Cela implique de développer l'apprentissage par le jeu et prendre réellement en compte le temps calme.

Il est possible que ce rythme puisse être bouleversé dans le cadre d'un projet spécifique ou lors d'une activité à l'extérieur.

Description d'une journée-type

8h-9h : accueil des enfants et des familles

9h-9h30 : jeux collectifs

9h30-11h : activité/cycle de découverte et d'apprentissage ludique

11h-11h30 : espace détente

11h30/12h-13h30 : repas

13h30-14h : espace de détente

14h-15h30 : activité/cycle de découverte et d'apprentissage ludique

15h30-16h : espace détente

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : jeux collectifs

17h-18h : accueil des familles, départ échelonné

Accueil des enfants et des familles/espace détente :

Sur ce créneau, les enfants jouent librement sous la surveillance de l'équipe d'animation. Un babyfoot, des livres et des jeux de société sont mis à disposition. Ce temps est également un espace d'échange avec les familles au moment de déposer les enfants (recommandations particulières, ...) mais aussi avec les enfants : discussion sur la journée d'école de la veille, le weekend,... Ce moment, que l'on peut qualifier de privilégier, permet de montrer que l'on porte de l'intérêt à l'enfant.

Le temps de restauration

En période de vacances scolaires, les familles doivent fournir un repas tiré du sac, en sachant qu'un micro-onde et un réfrigérateur sont mis à disposition.

Tous les enfants sont regroupés pour manger ensemble, accompagnés de l'équipe d'animation. Ce moment permet de discuter avec les enfants et de partager un moment privilégié avec eux.

En période scolaire, les mercredis, le repas est inclus dans le coût de la journée et nous sommes livrés par la société Elios, fournisseur de la restauration scolaire. L'organisation est différente ; le repas est pris à la salle de restauration scolaire.

Le plus souvent possible, nous demandons à un petit groupe d'enfants d'aider à mettre la table et de nous aider à ranger le restaurant, après le service : débarrasser la table, nettoyage des tables et balai au sol, avec l'aide de l'équipe d'animation.

Un membre de l'équipe d'animation s'occupe de la mise en chauffe des plats et de s'assurer du respect des normes HACCP.

Jeux collectifs :

Il s'agit d'un temps de jeux coopératifs, pouvant également se traduire en chanson, dans le but de s'amuser ensemble.

Il permet de commencer et de terminer la journée avec l'ensemble des enfants, après l'accueil du matin et avant l'accueil du soir.

Zoom sur...

La nature des activités

Activités à la journée

Un programme d'activité est mis en place les mercredis et à chaque période de vacances scolaires où il est proposé différentes activités environnementales, culturelles, sportives et artistiques dans le but de répondre aux objectifs éducatifs cités en amont du document.

Pour y parvenir, l'équipe d'animation doit s'attacher à :

- Proposer des activités puisées dans la richesse du tissu associatif local, afin qu'un enfant intéressé par l'activité puisse facilement réinvestir cette dernière dans le cadre privé ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Développer des activités de créativité ;
- Faire découvrir ou redécouvrir une activité.
- Développer « des activités passerelles » entre les 10/11 ans et les adolescents. Sur cet aspect,

on note que l'accueil des enfants et des adolescents se déroulent dans le même lieu ce qui facilite les échanges entre les enfants de 10-11 ans et les pré-ados/ados. De ce fait, les parents connaissent l'existence du service dédié aux adolescents et la transition est facilitée.

A partir des vacances de printemps, des « activités ados » peuvent ouvertes au CM2 afin de commencer à créer des liens avant la période estivale. Il est important que cette transition soit mesurée pour ne pas démotiver les adolescents (2 à 3 enfants maximum par activité).

Il pourrait être envisagé de mener des projets communs AL 3-11 ans et ados.

L'organisation de séjours et mini-séjours – voir fiche-action en annexes

Durant l'année, il est proposé aux enfants plusieurs séjours :

- 1 semaine durant les vacances d'hiver
- 3 à 4 mini-séjours de 2 à 3 jours durant la période estivale

Il s'agit d'un souhait de la Municipalité de faire partir les enfants de la commune en vacances afin de leur faire découvrir les richesses du territoire locale. De ce fait, les activités devront être centrées sur les loisirs mais également sur la découverte du patrimoine culturel ou naturel.

Modalités de participation des enfants

L'équipe d'animation envisage 2 niveaux d'implication :

1^{er} stade : donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et ainsi émettre leurs souhaits. Pour cela, nous avons opté sur la discussion du fait de la capacité d'accueil du centre plutôt que de le faire de façon interposée par la mise en place d'une boîte à idées.

2^{ème} stade : impliquer les jeunes dans l'organisation d'une de séjours. Ainsi, les jeunes pourront participer à la réalisation d'un séjour en définissant la destination et les activités en fonction du budget alloué. Ils seront amenés à passer des appels téléphoniques et envoyer des mails.

Les enfants sont également impliqués dans l'entretien des locaux notamment sur le temps de la pause méridienne comme expliqué en amont du document.

L'organisation du service

Période d'ouverture

Courant septembre/octobre, un calendrier est transmis à chaque famille, via l'école et le cahier de liaison, précisant les jours d'ouverture de l'Espace Jeunes.

En période scolaire, le service est ouvert tous les mercredis, de 8h à 18h et pendant les vacances scolaires, aux mêmes horaires et selon l'organisation suivante : vacances d'automne, 1 semaine aux vacances de fin d'année, vacances d'hiver, 1 semaine aux vacances de printemps, 5 semaines en période estivale).

Durant l'été, des mini-séjours sont organisés et un séjour est également mis en place durant les vacances d'hiver.

Les modalités d'inscription

Une permanence est proposée aux familles, tous les mardis, de 16h30 à 18h30 et les vendredis, de 16h30 et 17h30.

A chaque rentrée scolaire, il est demandé aux familles de nous fournir les éléments suivants :

- Une fiche de renseignements de l'année en cours comprenant la fiche sanitaire de liaison ;
- Une copie des pages de vaccination ;
- Une attestation du quotient familial ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours ;
- Et le formulaire d'inscription à chaque fois que la famille souhaite inscrire son enfant.

Une fois le dossier administratif complet, les familles peuvent se préinscrire selon 3 formules :

- Demi-journée sans repas : 8h-11h30 ou 13h30-18h
- Demi-journée avec repas : 8h-13h30 ou 11h30-18h
- Journée complète : 8h-18h

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année mais il est recommandé aux familles d'être réactives à partir de l'envoi du programme d'animation qui s'effectue par mail.

Le besoin des familles peut être transmis au moment des permanences ou par retour de mail.

Le paiement peut s'effectuer par chèque, espèces ou chèque-vacances, au moment de l'inscription.

La tarification est établie en fonction du quotient familial selon 8 tranches. Les familles habitant à l'extérieur de Barraux peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à un tarif majoré.

L'équipe d'animation

Elle est composée d'un directeur, Julien Albertoli, titulaire d'un BPJEPS *Loisirs Tous Publics*, employé à temps complet ; et d'une animatrice, Julie Sourisseau, non diplômé, (mais formation BAFA envisagée à l'automne 2020). L'équipe est renforcée à certaines périodes de vacances scolaires par un ou deux agents. Lénaïc travaille à la fois sur le temps extrascolaire et le temps périscolaire.

L'équipe permanente se réunit une heure par semaine pour aborder notamment les questions liées à l'organisation du service et la programmation des activités.

Locaux et matériel

Un projet de rénovation du cœur de village est en cours de réalisation ; projet dans lequel est prévu de nouveaux locaux pour l'Espace Jeunes. Durant les travaux, un local temporaire a été attribué à l'accueil de loisirs. Il s'agit d'une salle située à la Maison Bèque d'une superficie pouvant accueillir 45 personnes.

Durant la durée des travaux, le bureau du responsable de l'accueil de loisirs est situé en Mairie.

Le responsable dispose d'un ordinateur doté des logiciels Windows (Word, Excel, PowerPoint), d'une imprimante, d'un accès à Internet et d'une messagerie électronique. Un téléphone portable est mis à disposition.

Actuellement, l'Espace Jeunes est composé d'une salle principale en rez de chaussée (possibilité d'élargissement avec une seconde salle juxtaposée). Cette salle est dotée d'un babyfoot et d'un coin lecture. L'équipe d'animation dispose également d'un « espace cuisine » composé d'un évier, d'un espace de rangement, d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes et d'un four. Un camping gaz est également utilisé pour des ateliers culinaires. Son utilisation est privilégiée à l'extérieur de la structure. Nous disposons de deux sanitaires et deux lavabos (dont un, dans les toilettes). Pour information, les locaux semblent adaptés pour accueillir un enfant en fauteuil roulant.

Nous disposons d'un espace extérieur autour des locaux pour les moments « plus libres » ou pour proposer des jeux. Les locaux sont proches des terrains de sport (300 m) ce qui arrive régulièrement de nous y rendre.

Les locaux sont proches des terrains de sports (300 m) ce qui arrive régulièrement de nous y rendre. L'équipe d'animation dispose également de matériel pédagogique pour développer différentes activités manuelles et sportives ou de bricolage. Des jeux de société sont régulièrement loués à la ludothèque de Pontcharra.

Par ailleurs, la collectivité attribue un budget permettant l'acquisition de matériel ou le renouvellement de celui-ci. Ce budget a notamment permis d'investir dans du matériel de pêche pour proposer de l'initiation aux enfants.

L'Espace Jeunes est également équipé pour le camping. Le service dispose également d'un minibus. Complété avec un autre véhicule municipal ou une location, cela permet de faciliter la découverte du Territoire. Cet outil participe grandement à la qualité du service.

ANNEXES

FICHES-ACTIONS

ROLE DE L'ANIMATEUR

TARIFICATION

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Fiche-action 1

Rencontres intergénérationnelles

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser le lien social avec l'ensemble de la population ;
- Développer les actions de solidarité ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre ;
- Se faire connaître sur le territoire.

Moyen mis en œuvre :

- 2 animateur pour 12 à 16 enfants
- Le matériel nécessaire va dépendre de l'activité
- Le lieu sera défini avec le partenaire
- L'activité peut se dérouler sur une journée ou une demi-journée.

Description du contenu :

En direction des enfants :

Des actions ponctuelles peuvent être menées pour faire connaissance avec les adolescents de l'accueil de loisirs 11- 17 ans (exemple : grand jeu fort boyard, sortie vélo) permettant ainsi de créer une passerelle entre les adolescents et les enfants qui ont bientôt l'âge de venir à l' »Espace jeunes ado ».

En direction des Seniors :

Il s'agit de se rapprocher des EHPAD du secteur et de l'association du 3^{ème} âge pour partager une activité commune.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Le partenaire souhaite renouveler l'expérience
- Nombre d'enfants ayant fait connaissance avec les adolescents

Fiche-action 2

Développer des rencontres intercommunales

Objectifs pédagogiques et structurels :

- Rencontrer d'autres structures adolescentes du secteur ;
- Développer l'ouverture d'esprit dans l'acceptation de l'autre, et dans la découverte d'activités nouvelles ;
- Proposer des activités permettant aux jeunes d'acquérir une culture générale sur leur ville, département, et région ;
- Améliorer la visibilité de la structure.

Moyens mis en œuvre :

- Humains : 2 animateurs pour 12 à 16 enfants.
- Matériel : à définir en fonction de l'activité
- Le lieu de l'activité est défini avec les autres communes

Description de l'action :

1^{ère} étape : proposition d'une journée commune sur un accueil de loisirs

2^{ème} étape : proposer une activité à l'extérieur

3^{ème} étape : proposer un séjour commun

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits
- Nombre de jeunes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de communes participantes
- Nombre de communes ayant envie de renouveler l'expérience
- Nombre de jeunes ayant fait des connaissances

Aux vacances scolaires

Fiche-action 4 :

Les séjours et mini séjours itinérants ou en étoile

Pédestre, cycliste, en raquettes ou en ski de fond

Objectifs pédagogiques :

- Faire vivre aux jeunes une aventure humaine
- Créer de la solidarité entre les jeunes
- Faire découvrir aux jeunes la richesse du patrimoine naturel local et proposer de visiter d'autres régions
- Donner envie aux jeunes de pratiquer la randonnée pour observer de beaux panoramas
- S'occuper simplement (randonner, cuisiner, jouer aux cartes, se réchauffer près d'un feu)
- Valoriser les activités de dépassement de soi
- Apprendre la tolérance et le « vivre ensemble » (exemple : adapter sa vitesse de marche par rapport au niveau du groupe).

Moyens mis en œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 7 à 12 enfants. En fonction du choix de l'activité (randonnée vélo, ski de fond, raquettes, à pied) et du site choisi, nous faisons appel à un prestataire extérieur qualifié.
- Matériel : matériel de camping
- Lieux : découverte d'un massif local (Belledonne, Chartreuse, Vercors, Vanoise ou Pays du Mont Blanc)
- Période : mini-séjours de 2 à 3 jours, aux vacances estivales.

Description du contenu :

Exemples sur 2019 car annulation des séjours en raison des conditions sanitaires en 2020 :

2 séjours seront proposés autour de la montagne :

- Secteur Pays du Mont Blanc avec une visite de la Mer de glace et du parc Merlet, du 8 au 10 juillet 2019.
- Une itinérance à pied avec des ânes de bâtés sur le massif de Chartreuse avec un accompagnateur, du 22 au 24 juillet 2019.

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes inscrits ;
- Nombre de filles et de garçons ;
- La mixité sociale ;
- Nombre de jeunes ayant découvert un site
- Le partage équitable des tâches collectives par le biais d'un planning effectué à l'avance.

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'expression des jeunes dans le choix et l'élaboration des activités afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs ;
- Responsabiliser et unir les jeunes autour d'un projet commun ;
- Développer le management participatif auprès des enfants ;
- Apprendre à gérer un budget.

Moyens mis œuvre :

- Humain : 2 animateurs pour 7 enfants et prestataires extérieurs qualifiés pour les activités spécifiques
- Matériel : matériel de camping et pédagogique, minibus, ordinateur et téléphone portable (pour la préparation).

Organisation spatio-temporelle :

- Lieu : défini par les jeunes
- Période : 2 à 3 jours, défini par l'équipe d'animation par rapport aux autres activités organisées durant l'été.

Description du contenu :

Phase de préparation

Durant l'année, les jeunes sont invités à s'organiser pour monter leur séjour de vacances : définir le lieu de leur séjour, l'hébergement et les activités en fonction d'un budget défini.

Des créneaux spécifiques sont dédiés dans lesquels ils disposent d'un ordinateur afin de faire des recherches et envoyer des mails. La plupart d'entre eux contactent également des prestataires par téléphone.

D'autres séances de préparation ont lieu pour se répartir les tâches quotidiennes du camp et définir le menu.

Le séjour

Exemples sur 2019 car annulation des séjours en raison des conditions sanitaires en 2020 :

Il est prévu un séjour dans le Nord de l'Ardèche pour visiter notamment le safari de Peaugres. Une activité vélorail et de la baignade sont également programmées.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'inscrits
- Nombre de jeunes ayant participé à la préparation
- Le budget est respecté
- Nombre de jeunes ayant apprécié le séjour

Dans ta relation avec les jeunes

- Tu dois être à l'écoute des jeunes et établir un lien de confiance entre toi et le jeune (sans être son pote).
- Tu respectes les jeunes en tant qu'individu à part entière.
- Tu es garant de la sécurité physique et affective des jeunes.
- Tu dois être capable de donner les soins basiques en cas de « petits bobos »

Dans ta relation avec les parents :

- Tu dois discuter avec les parents dès qu'une occasion se présente.
- Tu dois être capable de renseigner les parents ou les orienter vers les personnes concernées.
- Tu dois être présent aux moments de l'accueil et du départ.

Dans ta relation avec tes collègues :

- Tu dois respecter ton collègue.
- Tu dois respecter le travail de l'autre.
- Tu dois être un soutien (si un membre de l'équipe a une question ou s'il a besoin d'aide)
- Tu dois participer aux réunions de préparation et être présents sur les manifestations du centre le plus possible.

Dans les animations

- Tu dois être force de proposition et t'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Tu gères complètement ton activité, de la préparation au rangement.
- Dans ton activité, tu dois impliquer les jeunes au maximum.

L'équipe d'animation doit être capable de se remettre en question et d'avoir un positionnement sur son action.

Barraux

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Journée *	6	7	8	9	10	11	12	13
Demi- journée	3.40	3.80	4.20	4.60	5	5.40	5.80	6.20
Demi-journée + repas*	8.40	8.80	9.20	9.60	10	10.40	10.80	11.20

Extérieurs

Tranche QF	<350	351 à 460	461 à 610	611 à 760	761 à 880	881 à 1170	1171 à 1440	> 1441
Journée*	13	14	14.60	15	16	17	18	19
Demi- journée	6.20	6.60	6.84	7	7.40	7.80	8.20	8.60
Demi-journée + repas*	11.20	11.60	11.84	12	12.40	12.80	13.20	13.60